



George Saulterre

*Parce que le travail construit l'Homme et
parce que l'Homme construit le travail*

Programme de formation auprès des organisations syndicales/CSE. Accompagner une situation de souffrance au travail (niveau 2 sur 2)

Octobre 2022

Objectifs généraux :

Le quotidien d'une organisation syndicale et d'élus du CSE se porte désormais fréquemment sur des questions de souffrance au travail. De nombreuses questions se posent alors, pour prendre soin du salarié et difficulté, pour cerner et qualifier la situation décrite ou encore pour agir. Combinant le regard d'un avocat en droit du travail et d'une psychologue du travail, cette formation vous donnera des repères fiables pour accompagner et agir face à une situation de souffrance au travail.

“ Ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force.
Blaise Pascal.

Objectifs pédagogiques :

- 💡 Connaître les différents tableaux cliniques de la souffrance au travail
- 💡 Clarifier les différents moyens d'action face à une situation de souffrance au travail
- 💡 Analyser la situation pour déterminer les voies d'action pertinentes

Public et prérequis :

Formation réservée aux organisations syndicales et élus CSE
Avoir réalisé la formation de niveau 1 ou une formation sur la souffrance au travail

Organisation pratique :

Lieu : intra-entreprise ou au sein des locaux du cabinet (accessibles aux personnes à mobilité réduite – contacter le cabinet en cas de besoins spécifiques)

Distantiel : non

Dates : adaptées à la demande

Durée : 6 h

Horaires : 9h-12h 13h30-16h30

Matériel nécessaire : papier, stylo

Livrables : support de formation remis à chaque stagiaire dont audio, vidéo, études de cas

Moyens techniques : vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard/tableau blanc

Pédagogie :

Animation interactive

Recherche de débats et de partages des expériences respectives

Visée pratique et concrète

Apports de cas issus du terrain

Coût :

1 500 euros HT + frais de déplacement

Programme détaillé :

1. **Introduction** : expériences d'accompagnement de situation de souffrance au travail
2. **Le vécu du salarié en souffrance**
 - ✓ Les tableaux cliniques (burnout, harcèlement, surcharge, stress, bore out ...)
 - ✓ Recueillir le vécu du salarié
 - ✓ La délicate question du consentement éclairé
 - ✓ Orienter et accompagner dans la durée
 - ✓ Qualifier juridiquement les situations
 - ✓ Préparer la procédure judiciaire à venir : preuves et bons réflexes
3. **Les voix d'action règlementaires**
 - ✓ En interne de l'entreprise
 - ✓ En externe
4. **L'enquête en cas de plainte (harcèlement, tentative de suicide, suicide, décès, violences)**
 - ✓ Le cadre règlementaire
 - ✓ Les bonnes pratiques
 - ✓ La jurisprudence
5. **Rôle et responsabilité des différents acteurs**
 - ✓ Le CSE
 - ✓ L'employeur
 - ✓ Le médecin du travail
 - ✓ Les autres acteurs
6. **Partage de questions et de cas réels**
 - ✓ Présentation de cas par les participants
 - ✓ Réponses des intervenants

Intervenants :

Nadège Guidou, docteure en psychologie du travail et des organisations

Dirigeante du cabinet TRANSITION - Chercheure associée GRePS, université Lyon 2

Membre du réseau *Souffrance X Travail*

Vincent Delaroche, avocat exerçant exclusivement en droit du travail et en droit de la sécurité sociale au barreau d'Annecy depuis plus de 7 ans. N'intervient qu'aux côtés des salariés en conseil et en contentieux.

Evaluation :

Tour de table à chaud et questionnaire de satisfaction

Questionnaire d'évaluation des compétences acquises

Attestation de formation remise à chaque stagiaire